



# CONVENTION DE PARTENARIAT entre

- I'In Situ LAB, Diplôme supérieur d'arts appliqués (DSAA) du lycée Le Corbusier

et

- La ville de Wasselonne

2021-2022

# **PRÉAMBULE**

**Wasselonne**, commune de 5 725 habitants, est située au cœur de la Vallée de la Mossig dans le département du Bas-Rhin. Elle se loge dans un écrin naturel de collines et bénéficie d'une situation privilégiée aux contreforts des Vosges, à proximité immédiate de la Route des Vins.

Cette situation est à l'origine d'une grande diversité de paysages : cultures, vignes, vergers, prairies et forêts au cœur du bassin versant de la Mossig. La cité possède un riche passé historique comme en témoigne son patrimoine bâti et industriel.

Le **Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués "Design" In Situ LAB** situé à Illkirch-Graffenstaden conclut 5 années d'études supérieures spécialisées dans le domaine du design et vise à former des professionnels aux compétences étendues. Il est proposé en priorité aux étudiants issus des formations DNMADE toutes mentions, ainsi que tout autre candidat pouvant se prévaloir d'un diplôme de niveau 6 (Licence) dans le domaine du design et des métiers d'arts.

La méthodologie développée par l'In Situ LAB place les acteurs des territoires de ses projets au centre du processus de conception, concevant « avec » et non « pour » les acteurs du projet. Cette méthodologie **orientée utilisateurs** constitue une démarche créative qui place le terrain au cœur du dispositif de conception, qui convoque et rassemble les diverses compétences (espace, produit, graphisme) dans une convergence à la fois technologique, culturelle, humaine et sociale. Elle met en œuvre une démarche associant la conception de projets, produits, images et espaces, mais également de services, d'organisations et de systèmes d'ensemble.

Nous travaillons en groupes pluridisciplinaires, intégrant le travail collaboratif avec les futurs usagers. Nous les invitons à réinventer un modèle industriel et économique porteur de valeurs contemporaines pour une vision durable et écologique du design.

#### **ARTICLE 1 - LE PROJET**

À la suite d'une première étude menée sur la ville de Wasselonne entre mars et juin 2021 (thématique de l'eau), le terrain de la commune de Wasselonne a révélé beaucoup d'opportunités de projets et des potentiels d'ancrage singuliers.

Aussi l'In Situ Lab propose à la ville et à ses habitants de devenir le terrain d'ancrage de projets de diplômes prospectifs et réflexifs prenant pour point de départ le territoire de Wasselonne et ses enjeux municipaux.

Cette étude se déroulera dans le cadre pédagogique du 4 octobre 2021 au 1er juillet 2022. Plusieurs temps de travail et restitutions publiques seront ouverts au partage avec les habitants, les collégiens, les écoliers et les élus, ainsi que les autres acteurs potentiels du territoire (entreprises, artisans, associations etc). Elle se conclura par la présentation des diplômes des étudiants de la promotion 2022 de l'In Situ Lab du Lycée Le Corbusier d'Illkirch Graffenstaden.

## Objectif du partenariat

Il s'agira pour les étudiants en collaboration avec des acteurs potentiels du territoire de développer une étude du terrain, de ses pratiques et de ses usages ouvrant sur de potentiels projets au service du territoire,

L'objectif du projet de diplôme ciblé et développé par chaque étudiant est de proposer une étude prospective qui s'ancre sur le territoire en intégrant les possibilités endémiques au lieu, aux ressources et aux partenaires potentiels rencontrés. La finalité n'est pas de livrer un projet abouti et réalisable en l'état mais de mettre en lumière pour la commune des potentiels donnés à voir grâce aux expérimentations, prototypages, synthèses et visuels réalisés tout au long du travail.

Les partenaires de terrain trouveront dans ces études un creuset d'idées et de directions qui pourrait les amener à faire des choix plus éclairés en matière de développement du territoire et d'orientation des politiques publiques.

L'ensemble des productions sera donné à voir et à concevoir en partage avec les habitants à différents moments pour scander les temps de recherches et créer une dynamique de partage et ainsi engager diverses formes de participation citoyenne.

## Proposition de réflexion :

# FAIRE SOCIÉTÉ À WASSELONNE

Designer un engagement pour le territoire municipal.

L'action du design est ici proposée à différents niveaux et les artefacts qu'il se propose de produire peuvent permettre de :

- décoder le territoire
- comprendre les enjeux sociétaux et les donner à voir
- analyser les systèmes politiques, économiques, citoyens et les rendre compréhensibles
- proposer des systèmes alternatifs pour être acteur des transformations
- proposer les outils et le cadre du débat
- faire émerger les potentiels existants mais parfois invisibles, donner à voir les signaux faibles
- favoriser l'émergence d'implications et d'usages résilients pour la communauté
- engager et faciliter une posture et une participation citoyenne

Les enjeux sont fortement méthodologiques. Il s'agit de faire en sorte que les projets qui peuvent émerger des études menées deviennent les projets des habitants, et d'encourager chaque citoyen à devenir acteur de son territoire avec ses compétences, ses connaissances et sa culture.

## Enjeux et nature des projets :

Les projets pourront être de nature très variées et s'orienter vers des enjeux d'aménagement du territoire avec une attention particulière à l'écologie, aux enjeux culturels et patrimoniaux, à la question de la revitalisation du centre-ville, aux échanges inter-générationnels, aux enjeux pédagogiques en travaillant notamment avec le collège

Marcel Pagnol de Wasselonne (partenaire identifié du projet). ainsi que des enjeux plus sociétaux et/ou économiques .

Dans le cas où certains étudiants seraient amenés à implanter une étude plus approfondie dans l'enceinte du collège, nous pourrions être amenés à conventionner avec l'établissement en question, de façon à assurer les engagements qui pourrraient en découler.

#### Processus et méthodes :

Quelles que soient les orientations développées, il s'agira pour les étudiants de tenir compte des ressources spécifiques du territoire, de valoriser les savoir-faire, de mobiliser les connaissances de tous ceux qui voudront bien se prêter aux échanges que l'on espère fructueux.

Les différentes expérimentations menées avec et pour les habitants veilleront à mobiliser l'attention d'une grande partie des citoyens et d'acteurs de terrain et à drainer leur contribution afin de les rendre acteurs des transformations de leur cadre de vie, de l'amélioration des usages et services sur leur commune.

Pour ce faire, les étudiants seront amenés à travailler sous forme de résidences dans les lieux qui pourront les accueillir afin d'être au plus près des publics et de pouvoir tester des propositions avec les citoyens / usagers.

Prototypages, maquettes, tests en allers-retours atelier école / terrains... sont les modes opératoires de prédilection pour enquêter et envisager les possibles, aiguiser des cahiers de charges qui nourriront les projets.

## Référents administratifs et pédagogiques du module :

- Jean OBRECHT, Gwénaëlle PLÉDRAN, Cécilia GURISIK, Nicolas COUTURIER pour le lycée Le Corbusier
- Mme Michèle ESCHLIMANN, maire & Sébastien LAENG pour la ville de WASSELONNE

## **ARTICLE 2 - ENGAGEMENTS DES PARTIES**

## 2.1 : La ville de Wasselonne s'engage à :

- Accompagner et faciliter le travail d'étude des étudiants en apportant toute l'information qui sera utile à la bonne compréhension des terrains et des attentes de rencontres
- Faciliter la découverte du territoire pour les étudiants et divers intervenants accompagnant le projet
- Proposer autant que possible des lieux repères qui permettent aux étudiants de stocker du matériel, de travailler à l'abri des intempéries et d'avoir accès aux différents fluides (eau et électricité)
- Assurer la mise en relation avec les partenaires terrain
- Proposer des lieux potentiels de restitution publique (la forme et les moyens de mise en oeuvre restant à convenir)

- À faciliter l'identification de personnes ressources sur le territoire qui permettront aussi l'implantation de projets d'études. Cela peut se traduire par un parrainage (un parrain/marraine par étudiant) pour inscrire de manière plus pérenne l'expérience dans le territoire.
- Diffuser des informations en direction des publics pour faciliter la collaboration horizontale entre étudiants et habitants, pour signaler les différentes manifestations, encourager et soutenir les rassemblements proposés.

## 2.2 : Le lycée des métiers Le Corbusier s'engage à :

- Organiser le travail des étudiants ainsi que l'encadrement pédagogique des différentes études menées dans le cadre des projets de diplôme
- Mettre à la disposition des étudiants les outils de travail nécessaires aux productions spécifiques à l'étude
- Acheminer du matériel et des outils sur les terrains d'étude dans les lieux mis à disposition par la commune et les autres partenaires de terrain
- Prendre en charge les intervenants que les enseignants solliciteraient pour leur expertise dans le cadre du projet
- Documenter les études réalisées et rendre cette documentation accessible en passant par le site du lycée et plus particulièrement la plateforme numérique de l'In Situ Lab (insitulab.eu)

Une documentation de fin d'année pourra être proposée sous la forme d'une édition papier (catalogue) ou d'un parcours/exposition (panneaux situés). Un avenant complètera ce point en termes d'ampleur et de prise de charge.

#### ARTICLE 3 - CADRE ADMINISTRATIF DES INTERVENTIONS DES ÉTUDIANTS

Les étudiants s'engagent à respecter les règles de discrétion et de réserve pour les informations qui leur seront communiquées et ne faire aucune diffusion sans le consentement express de Mme la maire ou des autres services et partenaires de terrains concernés par l'étude.

#### ARTICLE 4 - CALENDRIER PRÉVISIONNEL et LIVRABLES

Cette étude se déroulera du 4 octobre 2021 au 1er juillet 2022. Elle sera réalisée dans une alternance de temps de découverte, de résidence sur le terrain, ainsi que de prototypage et de temps de réflexion, de conception et de production en atelier.

La semaine du 11 au 16 octobre 2021 sera inaugurale et se fera sous la forme d'une résidence de terrain dont le siège sera le camping de la ville de Wasselonne mis à disposition par la mairie.

calendrier prévisionnel

semaine 41, immersion: BIVOUAC!

Les étudiants de 2e année de l'In Situ LAB, DSAA du lycée Le Corbusier d'Illkirch Graffenstaden occupent les lieux ! Ils explorent le territoire municipal, découvrent les histoires, les savoir-faire, les produits locaux et les habitants de la commune. Ils s'emparent de ces éléments pour imaginer, proposer, dessiner de nouveaux possibles, réinventer les liens, les actions et relations d'une "municipalité".

Sous forme d'un workshop nous proposons aux étudiants de s'approprier des savoir-faire et des événements participatifs autour de la thématique du camping.

Une programmation est communiquée en amont aux habitants ainsi qu'aux élèves des écoles et collèges pour leur permettre de prendre part aux ateliers qui leur sont ouverts. Diverses rencontres avec le public sont prévues dans différents endroits de la ville.

- Cerf-volant
- Pédaler pour produire....
- Contes et récits
- Balades, visites guidées
- Mobilier extérieur
- Barbecue
- Tombola

...

Le programme précis de cette semaine sera communiqué à la municipalité une semaine avant pour permettre la diffusion, mais il serait intéressant de communiquer de manière plus globale sur la présence des étudiants en amont.

## Novembre-décembre 2021 :

Les premiers ateliers du workshop "BIVOUAC!" ont fait émerger diverses directions de travail.

Un ou plusieurs lieux ressources deviennent des repères dans lesquels se rencontrer et échanger autour des projets qui émergent.

Chaque étudiant ou groupe d'étudiants développe divers axes de recherche autour de cette notion fédératrice de démocratie créative.

#### Mi-décembre 2021 :

1<sup>re</sup> restitution de terrain

un temps public qui permet de montrer les premières pistes de projets et potentiellement d'emmener dans l'aventure des parrains et marraines de projets

Choix d'un ancrage de terrain, de référents, d'experts

Aperçu des envies de projets

**Janvier-février 2022 (temps incompressible) :** les étudiants écrivent leur mémoire d'accompagnement de projet qui seront mis à disposition pour lecture d'ici avril

**Printemps 2022** (En fonction des opportunités de rassemblement publics) : BIVOUAC le retour !

Une semaine de production et de participation avec la mise en place des 1<sup>ers</sup> ateliers et tests en lien avec les habitants de ce qui pourrait préfigurer les projets de diplôme et une possible "démocratie créative".

Ateliers-débat à imaginer, intervenants complémentaires à inviter (dans la limite des 120h prise en charge par l'ISL)

Une programmation commune sera mise en place afin de s'insérer dans les manifestations déjà prévues.

La programmation sera ajustée selon les possibilités d'un hébergement sur place. Les mémoires pourraient être soutenus publiquement à cette occasion.

#### Mars-Avril 2022:

Poursuite des investigations, développement des pistes de projet en impliquant les habitants et usagers. Tests, expérimentations, prototypages.

#### Mai-Juin 2022:

Prototypages et mises en forme. Réalisation des éléments de restitution et de présentation des diplômes.

## Mi-juin:

Présentation publique des projets de diplôme.

La présentation-soutenance lors du jury final peut se dérouler soit à Wasselonne soit à l'école soit dans un autre lieu à Strasbourg et être suivi éventuellement d'une exposition. Le format de la restitution, les temps de soutenance, de présentation et/ou d'exposition, les lieux potentiels, seront définis en accord avec Mme la Maire.

Il peut être intéressant de travailler sur un parcours dans la commune et au-delà qui permette de découvrir divers ancrages de projets, sans pour autant qu'ils soient tous donnés à voir dans un même lieu .

Les projets de diplômes peuvent aussi être soutenus à l'école ou à Strasbourg dans un autre lieu, puis être temporairement exposés à Wasselonne. Le format de la restitution et les moyens restent à définir.

L'ensemble de ces futurs décisions sera formalisé par voie d'avenant à la présente convention.

Un budget complémentaire pourra également être alloué par voie d'avenant pour l'impression d'une édition à 250 exemplaires mettant en valeur les projets et permettant une diffusion plus large des propositions, si la ville de Wasselonne le souhaite.

## **ARTICLE 5 - COMMUNICATION**

Les étudiants s'engagent à respecter le droit à l'image et à la vie privée de toutes les personnes qu'ils seraient amenés à photographier, filmer et/ou interviewer. Aucun reportage ne pourra être réalisé ni diffusé sans l'accord préalable de l'ensemble des

deux parties.

## ARTICLE 6 - DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour la période du 01 octobre 2021 au 06 juillet 2022 2021. Toutefois, dans l'hypothèse où, pour quelque cause ou motif que ce soit, le partenariat devait évoluer, la présente convention pourra être modifiée par voie d'avenant, dans les conditions ci-après définies à l'article 9.

#### **ARTICLE 7 - FINANCEMENT**

Un budget de 10 000€ sera alloué par la ville de Wasselonne au lycée Le Corbusier. Ce montant sera versé en deux fois au mois de décembre 2021et juin 2022 sur présentation de factures forfaitaires dûment signées par l'ordonnateur et l'agent comptable et accompagnée d'un RIB pour la production de cette étude. Cette facture comprend notamment, les frais de transport nécessaires aux différentes venues sur le terrain, les frais de réalisation des divers objets, outils de rencontres et d'analyses, prototypes, impressions, etc, nécessaires au développement de la recherche et au financement de l'intervention de professionnels que l'école sollicitent pour leurs compétences, ainsi qu'à la restitution de l'ensemble des travaux au format numérique.

Le DSAA insitulab et le lycée le Corbusier, ainsi que les étudiants sur leurs fonds propres, abonderont le projet et les réalisations produites.

#### ARTICLE 8 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les deux parties reconnaissent que les étudiants sont les auteurs exclusifs des productions qu'ils auront réalisées dans le cadre de la présente convention. Ils resteront propriétaires des artefacts produits et pourront dans le cas où la mairie les sollicite les mettre à disposition selon des modalités à préciser au cas par cas.

Tous les travaux de documentation seront soumis à la licence Creative Commons CC BY-NC-SA (Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions).

Les deux parties auront ainsi tous droits de diffusion des œuvres réalisées dans leur intégralité. Les productions seront librement utilisées par les étudiants dans la constitution de leurs portfolios de référence en faisant mention des partenariats (In Situ Lab, Ville de Wasselonne). La ville de Wasselonne, ainsi que les membres de l'In Situ Lab pourront selon leurs besoins utiliser à des fins promotionnelles les livrables de l'étude sans que cela n'ouvre droit pour les étudiants à une rémunération de quelque nature que ce soit.

Pour tous prolongements potentiels, la ville de Wasselonne et le DSAA In Situ Lab du lycée Le Corbusier conviennent de passer entre eux une nouvelle convention. La ville de Wasselonne conserve la possibilité d'établir un appel d'offre public pour tout développement de projet engageant une activité professionnelle.

## **ARTICLE 9 - ANNULATION, RÉVISION**

La présente convention se trouverait suspendue ou annulée de plein droit et sans indemnités d'aucune sorte dans tous les cas reconnus de force majeure sur présentation de justificatifs.

La situation sanitaire et son évolution pouvant entraîner des interruptions temporaires dans le suivi du calendrier prévisionnel, un avenant sera nécessaire si la durée en nombre de semaines est modifiée ou prolongée au-delà des dates définies à l'article 6.

La présente convention pourra être révisée à tout moment, à la demande de l'une des parties. Toute révision de la présente convention devra donner lieu à un avenant signé par chacune des parties.

#### **ARTICLE 10 - LITIGES**

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application de la présente convention, les parties s'obligent à rechercher une solution amiable d'un commun accord et conviennent de s'en remettre à l'appréciation des tribunaux compétents au cas où aucun accord ne peut être trouvé.

Les parties soussignées déclarent avoir pris connaissance des conditions générales de la présente convention, qu'elles acceptent et s'obligent à exécuter et accomplir scrupuleusement et sans réserve.

Madame Michèle ESCHLIMANN Maire de la ville de Wasselonne 67310 WASSELONNE Monsieur Denis FEIDT Proviseur du Lycée Le Corbusier 67800 Illkirch Graffenstaden